



Saint-Papoul

ATTESTATION

Je soussigné Serge Ourliac maire de Saint-Papoul autorise Monsieur SANDRE Nicolas à évacuer les eaux usées après traitement issus de la parcelle D1505 dans le fossé limitrophe des parcelles D1504 et D1507.

A Saint Papoul, le 25 novembre 2021

Le Maire,
Serge OURLIAC

